



Sur la photo, de gauche à droite : Christian Gély, vice-président de la chambre d'agriculture de Vaucluse ; Claude Rossignol, président de la chambre régionale d'agriculture ; Mireille Peirano, vice-présidente de la Région, chargée de l'agriculture ; François Goussé, directeur régional ; Claude Balmelle, chef du service régional économie et développement durable des territoires.

# EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR LA DÉCLINAISON RÉGIONALE DU **PROJET AGRO-ÉCOLOGIQUE** S'ACCÉLÈRE

Lancé fin 2012 par le ministre en charge de l'agriculture, le projet agro-écologique pour la France s'est progressivement déployé au travers d'un vaste plan d'action, décliné en différents chantiers, qui concerne tous les domaines : enseignement, accompagnement des agriculteurs, réorientation des soutiens publics, recherche publique et privée...

La loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt promulguée le 13 octobre 2014 a créé par son article 3, le Groupement d'intérêt économique et environnemental (GIEE). Le GIEE constitue l'un de ces leviers qui permet de disposer d'un outil structurant pour porter des projets collectifs dont l'objectif sera de conjuguer performance économique, environnementale et sociale.

**En région, il est apparu essentiel de décliner le projet agro-écologique en l'adaptant aux caractéristiques des productions méditerranéennes.**

Pour ce faire, une journée interrégionale « *Agro-écologie et Méditerranée : quelles plus values ?* », organisée par les deux DRAAF Languedoc-Roussillon et PACA, a réuni à Nîmes le 17 décembre 2014 tous les acteurs des régions Languedoc-Roussillon et Provence-Alpes-Côte d'Azur cherchant à s'informer et à s'impliquer dans ce projet.





► Ensuite, dans la région PACA, **le premier appel à projets pour la labellisation des GIEE** a été lancé **LE 30 JANVIER 2015**.

► **Quatre structures** ont été **retenues et labellisées** après avis de la COREAMR réunie **LE 3 JUILLET 2015**.

► **LE 9 JUILLET 2015**, afin d'amplifier une dynamique émergente, **l'État, le Conseil régional et la chambre régionale d'Agriculture ont conjointement convié l'ensemble des acteurs des filières agricoles à une réunion très opérationnelle** qui, après avoir repris les principes fondamentaux de l'agro-écologie, a permis de détailler l'outil d'autodiagnostic des exploitations ainsi que les étapes de constitution d'un GIEE. C'est **plus de 120 personnes** qui **ont participé** à ces travaux ; des techniciens des réseaux de développement, mais aussi des acteurs du territoire, des agents des collectivités, des enseignants ainsi que des agriculteurs intéressés par la constitution d'un GIEE. À cette occasion, **les 4 GIEE** reconnus à l'issue du premier appel à projets **ont pu témoigner** de leur expérience, des motivations qui avaient été les leurs pour construire un GIEE, mais aussi de leurs objectifs et des difficultés qu'ils avaient pu rencontrer en tant que pionniers.

L'information que le **second appel à projets** allait être lancé d'ici la fin du mois de juillet, avec un dépôt des candidatures pour la mi-octobre 2015, a été largement diffusée.

► En parallèle, les programmes d'actions contribuant au projet agro-écologique ont été déclinés localement. Ainsi, le **programme « enseigner à produire autrement »** a été construit **ENTRE AVRIL ET SEPTEMBRE 2014**. Les exploitations agricoles des établissements sont d'ores et déjà toutes impliquées dans des actions pour l'agro-écologie.

► Un forum est prévu **LE 6 OCTOBRE 2015** pour les réunir, échanger leurs expériences et capitaliser les résultats obtenus.

► Par ailleurs, le projet « **Ambition Bio 2017** » a été proposé à la validation de son comité de pilotage **LE 24 JUIN**.

► La **chambre régionale d'Agriculture** fait preuve d'une **forte implication** dans la mise en œuvre du projet agro-écologique. On notera tout particulièrement l'orientation de son programme régional de développement agricole et rural qui positionne le réseau des chambres comme porteur de l'inflexion sous tendue par l'agro-écologie. **Concrètement, la chambre régionale a élaboré son projet pilote régional pour l'agro-écologie et l'a proposé à la validation du ministère en charge de l'agriculture.**

► Enfin, le **Conseil régional**, de par ses politiques agricoles mais aussi au travers de son rôle d'autorité de gestion des fonds européens, **contribue fortement à la démarche agro-écologique**. La collectivité en a d'ailleurs fait le thème essentiel de sa 5<sup>e</sup> Conférence annuelle de l'agriculture régionale **LE 16 FÉVRIER 2015**. Au sein du programme de développement rural, le Conseil régional, autorité de gestion du FEADER, a prévu des priorités d'accès aux mesures ainsi que des bonifications d'aides aux agriculteurs faisant partie d'un GIEE.

*« Partout où la volonté des hommes et les atouts des territoires se rencontrent, des initiatives sont possibles pour faire évoluer les systèmes de production, en combinant et en renforçant leur performance économique et environnementale. »*

**Stéphane Le Foll**,  
ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt

